



Première Rencontre Nationale, 2 février 2010

Chantier « Soutenir l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique »¹

A) LA VISION ET LES ENJEUX

Pour faire émerger une économie plus responsable et plus durable, nous avons autant besoin de **lien social** que de technologies ! Certains pays l'ont bien compris : Obama a créé un « Social Innovation Fund » de 50 millions de dollars. Le Nesta, l'Oséo anglais, a mis en place une unité spécialisée sur le sujet (Nesta Lab). Le ministère danois des finances s'est doté d'un laboratoire d'innovation sociale. La Commission européenne la défend au plus haut niveau et encourage son développement.

Il faut **investir sur l'innovation sociale** comme on a investi sur l'innovation technologique ces 10 dernières années : incubateurs, fonds d'amorçage, crédit d'impôt recherche et autres dispositifs fiscaux, formations, toutes les pistes doivent être étudiées. Il faut aussi approfondir les croisements fertiles entre innovations technologique et sociale ; comment les nouvelles technologies, notamment web, peuvent-elles permettre de mieux répondre aux besoins sociaux et écologiques ([exemple](#)) ?

B) QUELLE(S) ACTION(S) OPERATIONNELLE(S) MENER JUSQU'AU CONGRES, 1ER JUILLET ?

Premières propositions, pour nourrir la discussion

- i) Travailler et défendre une proposition sur l'**ouverture du [Crédit d'impôt recherche](#) à l'innovation sociale** : travailler sur les critères, les modalités, l'impact, etc.
- ii) Travailler et défendre une proposition sur la création d'une **[avance remboursable Oséo](#) « innovation sociale » ou d'un outil spécifique au secteur entrepreneurial social** (comme Oséo le fait déjà sur les Biotech et l'aéronautique), en travaillant sur les modalités et les adaptations éventuelles à apporter (sur les contraintes de fonds propres, sur la mesure d'impact, etc.)
- iii) Travailler et défendre une proposition de type « **les incubateurs publics doivent accueillir X % projets d'entreprises sociales innovantes** ».
- iv) Travailler et défendre une proposition sur l'ouverture des **[CRITT](#) à l'innovation sociale**.
- v) Formaliser et diffuser **3 à 5 bonnes pratiques** en faveur de l'innovation sociale :
 - Des entreprises sociales qui ont réussi à mobiliser des outils de **droit commun**.
 - **Outils spécifiques** (incubateurs, pépinières...) mis en place au niveau national, territorial et européen en faveur de l'innovation sociale, et pouvant être **dupliqués** ([Alter Incub](#), [Antropia](#)...)
- vi) Faire **expérimenter sur une Région** (suite aux Régionales) **l'ouverture des dispositifs de droit commun**, en partenariat avec le Mouvement, la Région, les acteurs de l'innovation et ceux de l'ESS.
- vii) Réfléchir à un **modèle économique de fonds d'investissement à même de soutenir des entreprises sociales innovantes à fort potentiel mais à faible capacité de plus value**. La finance patiente et sobre actuelle (celle qui finance l'ESS) est aujourd'hui rétive au risque de l'innovation. Et le capital-risque classique est rétif à la sobriété (recherche de forte plus value). Comment construire une offre d'investissement qui puisse à la fois prendre des risques et accepter une rentabilité limitée ?

¹ Cet atelier est nourri par les travaux du Labo de l'ESS, www.lalabo-ess.org, think tank pour une autre économie.